



Trophée // Gordini

LA RENCONTRE DES SORCIERS Circuit de Bresse 4&5 Juillet 2009

Carlo Abarth, John Cooper, Amédée Gordini, trois grands hommes, trois mécaniciens hors pair, en termes de passionnés, trois sorciers !

Après avoir œuvré sur de véritables machines de course, œuvres d'art aujourd'hui inaccessibles, ils ont démocratisé leur savoir faire. En ayant envouté nos petites bombes, ils nous permettent à chaque sortie de profiter un peu de leur talent.

Regrouper les passionnés des autos sorties de ces trois officines mythiques, c'est une idée qui nous trottait dans la tête depuis un moment. Voici venu le temps de la concrétiser.

C'est donc sur le circuit de Bresse et dans sa région que nous vous proposons de nous retrouver pour un week-end comprenant un traditionnel rallye touristique le samedi et une journée circuit le dimanche.

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'inscription que vous devez remplir et nous renvoyer accompagné des papiers nécessaires et de votre règlement. Merci de lire attentivement le règlement. Nous attirons particulièrement votre attention sur les points suivants :

- **Le nombre d'inscrits sera limité à la capacité d'accueil du circuit, soit 150 autos maxi et vous constaterez qu'un tarif préférentiel d'accès piste vous est proposé jusqu'au 1^{er} mai 2009.**
- **Une photo de la voiture engagée est obligatoire (envoi par e-mail possible à l'adresse suivante : richard.ango@mpsa.com).**
- **Les pots pistes sont interdits !**
- **Vous devez fournir une photocopie d'une attestation d'assurance valide, y compris pour les protos (licence FFSA OK).**
- **Les spectateurs ne peuvent pas être admis.**
- **Pour les personnes ne disposant pas d'adresse e-mail, joindre obligatoirement une enveloppe timbrée, libellée à votre adresse pour confirmation d'engagement.**

Programme du week-end

Samedi 4 Juillet 2009

- 8h30** Accueil des participants (lieu précisé dans la confirmation)
- 9h00** Départ du rallye touristique, 1^{ère} étape.
- 12h00** Pause déjeuner.
- 14h00** Reprise du rallye touristique, 2nd étape.
- 17h30** Arrivée.

Dimanche 5 juillet 2009

- 8h30** Accueil des participants sur le circuit.
- 9h00** Ouverture de la piste.
- 12h00** Pause déjeuner.
- 13h30** Réouverture de la piste, parade, sessions spéciales.
- 17h30** Fermeture de la piste.

TROPHEE GORDINI

2ter route du Pavé des Gardes – 92370 CHAVILLE
Tel : 06 65 39 20 57 - Web : <http://trophee-gordini.hautetfort.com>

DETAILS DU REGLEMENT

Art 1 Les participants doivent s'acquitter d'un droit d'engagement de :

- 15 € pour la participation au rallye touristique du samedi.
- 110 € pour la journée circuit si l'inscription est reçue (cachet de la poste faisant foi) avant le 01/05, 130 € si elle est reçue après le 01/05.

Ils couvrent la location de la piste, la prime d'assurance du club et les frais liés à l'organisation d'une telle manifestation.

- 18 € pour le repas du samedi midi et 25 € pour celui du soir. Les repas sont payables d'avance, par souci de commodité. Attention, la date limite d'inscription est fixée au 15 juin 2009.

Pour les équipages français: - Règlement par chèque bancaire à l'ordre du: Trophée R8 Gordini,

Pour les étrangers: - Règlement en Euro-chèque libellé à l'ordre du: Trophée R8 Gordini.

Art 2 Liste des Véhicules Admissibles.

Abarth : tous modèles **Abarth, Fiat Abarth, Porsche Abarth et Simca Abarth avant 1986.**

Cooper : tous modèles **Cooper, Innocenti Cooper, 1275 GT et Mini Cooper avant 2000.**

Gordini : tous modèles **Gordini, Renault Gordini et dérivés à mécanique Gordini.**

Art 3 Chaque participant devra présenter aux organisateurs **un permis de conduire valide, la carte grise du véhicule ainsi que son attestation d'assurance en cours de validité.** Chaque véhicule devra être conforme aux normes du contrôle technique. A défaut, présentation obligatoire d'une licence FFSA et d'un passeport technique pour le véhicule.

Art 4 Echappement piste interdit. 95 dB maxi à 75% du régime maxi, selon normes en vigueur. Mesures individuelles réalisées par le circuit avec exclusion sans remboursement en cas de dépassement.

Art 5 Le port du casque et d'un moyen de retenue (ceinture ou harnais) est obligatoire.

Art 6 Pas plus de 2 occupants par véhicule. Age mini du passager fixé à 18 ans.

Art 7 Seul le conducteur désigné sera autorisé à entrer en piste.

Art 8 Chaque conducteur devra se conformer aux ordres des commissaires de piste.

Art 9 Arrêt immédiat en cas de fuite de carburant, huile ou eau.

Art 10 L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradations subis pendant la manifestation.

Art 11 Tout comportement jugé dangereux entraînera une exclusion immédiate de la piste.

Art 12 Le participant aura à charge de réserver lui-même, et dès réception de ce courrier, son hébergement.

Art 13 Aucun remboursement ne pourra être effectué sur place. Toutefois, un remboursement total des frais d'inscription est envisageable à réception d'un courrier motivé parvenu au plus tard 1 semaine avant la manifestation.

Renseignements

Sur notre page Web (adresse en bas de page) ou bien par téléphone :

02-37-51-29-48 → Jean-Philippe Chaponneau

06-65-39-20-57 → Christophe Bouchet

TROPHEE GORDINI

2ter route du Pavé des Gardes – 92370 CHAVILLE

Tel : 06 65 39 20 57 - Web : <http://trophee-gordini.hautetfort.com>